



Déclaration liminaire au CTL du 4 décembre 2017

Madame la Présidente,

Le Président de la République l'a réitéré, il souhaite changer le pays et il le prouve depuis son élection. Pour les fonctionnaires, c'est tangible. Ils ont été maltraités lors de la précédente mandature. Ils seront laminés par celle qui s'engage.

C'est un choix politique fort qui n'épargnera personne à la DGFIP.

Quel est le cahier de charges ?

Supprimer entre 15.000 et 20.000 emplois à la DGFIP au titre du quinquennat. Ce n'est pas une information, c'est un pronostic qui s'appuie sur les engagements du Président de la République en matière d'évolution des effectifs de la Fonction Publique, mais aussi sur les annonces du Directeur Général commentant les 1 600 suppressions prévues à la DGFIP pour 2018 : *« l'année 2018 ne sera qu'une année de transition, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années à venir »*

En clair, attendez-vous à pire pour la suite

Comment faire ?

Se donner les moyens de devenir une plate-forme de données et se concentrer sur son « cœur de missions ».

C'est bien parti pour la DGFIP et à l'horizon de 3 ans, l'ensemble des données traitées pourront être numérisées dans des bases nationales interconnectées.

L'autre levier consiste à revisiter les missions. Jusqu'alors le périmètre des missions relevait du sacré. On y touche pas !.

CAP 2022 a pour objet de lever ce verrou.

Quel scénario?

Avant juin 2018, le nouveau périmètre des missions de la DGFIP sera redessiné. On voudrait être rassuré sur le devenir de la mission topographique, sur la politique immobilière de l'État, sur le recouvrement des produits locaux, sur la gestion des comptes des collectivités locales, sur pas mal d'autres missions encore. Mais le sommes-nous vraiment?

Entre juin et décembre 2018, pourrait s'élaborer un document d'orientation stratégique qui viendrait dérouler le menu jusqu'en 2022. On serait surpris de ne pas y retrouver une nouvelle « révolution des structures » qui pourrait dynamiser les repères du moment.

Quelles conséquences ?

Gigantesques : la DGFIP conservera son étiquette mais sera plus maigre, plus concentrée, plus réactive, plus modeste.

On comprend mieux pourquoi Bruno PARENT a poussé les feux sur les règles de gestion : affectation uniquement au département pour tous les agents A, B et C, délai de séjour entre deux mutations passant de 1 à 2 ans.

Ainsi, l'affectation au département peut contraindre un agent à rejoindre une résidence ou un service que personne ne veut. En effet, l'affectation par le directeur local « *en fonction de l'ancienneté, sauf exception justifiée par l'intérêt de service* » laisse la place à tous les arbitraires.

Dans une DGFIP Ubérisée, les fonctionnaires, ou ce qu'il en restera, devront être à leur tour Ubérisés c'est-à-dire adaptables, malléables et corvéables à merci. La RAN est un obstacle, la garantie de maintien à la résidence est un frein, la mission/structure est une rigidité.

L'exigence d'adaptabilité permanente de moyens raréfiés et de missions/structures elles-mêmes évolutives exigent des règles de gestion minimalistes.

Elles sont sur la table et ouvrent grand la porte à des risques de mobilités forcées, y compris en dehors de la DGFIP.

La DGFIP sera autre d'ici la fin du quinquennat. Est-ce possible techniquement ? La réponse est oui ! Politiquement et socialement, ça reste à voir.

Les agents de la DDFIP des Ardennes ont participé massivement aux HMI que nous avons organisées avec la CGT sur les principaux sites du département. Ils ont tenu à exprimer leur :

- Ras-le-bol des changements incessants, des restructurations,
- Ras-le-bol de ne pas être écoutés,
- Ras-le-bol des conditions de travail dégradées,
- Ras-le-bol des charges de travail qui ne font qu'augmenter,
- Ras-le-bol de travailler dans l'urgence,
- Ras-le-bol d'être obligés de travailler n'importe comment, au service des indicateurs,
- Ras-le-bol des ordres et des contre-ordres,
- Ras-le-bol du stress et de la pression qu'on nous impose,
- Ras-le-bol du climat social qui se dégrade toujours,
- Ras-le-bol d'être déconsidérés,
- Ras-le-bol des applications qui plantent,
- Ras-le-bol du manque de reconnaissance de nos efforts, de notre technicité,
- Ras-le-bol des suppressions d'emplois,
- Ras-le-bol du manque d'autonomie dans le travail et son organisation,
- Ras-le-bol de la baisse des promotions,
- Ras-le-bol de la réduction de nos garanties de gestion.

C'est dans ce contexte que les agents de la DGFIP étaient appelés à la grève le 23 novembre dernier.

La journée du 23 novembre a été marquée par une forte mobilisation au rassemblement parisien et dans de nombreux rassemblements en région.

De nombreuses sections, venues de partout, ont pu exprimer leur mécontentement et la nécessité impérieuse de contrer la mort annoncée de la DGFIP.

Les personnels en grève et participant à ces manifestations ont fait preuve de détermination.

Devant Bercy, musique, animation théâtrale du procès de la fraude et de l'évasion fiscale et prises de paroles d'agents et de militants témoignant de leur quotidien, ont rythmé cet après-midi.

Pour Solidaires Finances Publiques, même si cette journée en termes de taux de grève (moins de 7% au niveau national) n'est pas suffisante, les raisons qui l'ont motivée sont et demeurent légitimes.

Dans notre département, le mouvement de grève a dépassé les 30% ...

Pensez-vous que ce chiffre soit le corollaire des abandons de missions et suppressions de postes que nous subissons ?